



Les médicaments génériques

Sont-ils aussi efficaces que les autres ?

Longtemps sujets de méfiance et encore suspects aujourd'hui, les médicaments génériques sont omniprésents : ils représentaient en 2012 1 boîte de médicament sur 4. Composition, fabrication, prix : tordons le cou à quelques idées reçues.

→ En 2012, les médicaments génériques ont permis à l'assurance maladie d'économiser 2,4 milliards d'euros.



Pour comprendre le médicament générique, il faut d'abord se pencher sur son prédécesseur. Quand un médicament est mis au point par un laboratoire, celui-ci dépose un brevet, qui lui donne l'exclusivité de la formule, pour une durée limitée, généralement de 20 ans. Au-delà de cette période, le brevet tombe dans le domaine public et d'autres laboratoires peuvent utiliser la formule pour fabriquer un médicament similaire. Le produit d'origine devient alors le "**princeps**" et ses copies sont des médicaments "**génériques**".

Attention : pour mériter cette appellation, il faut évidemment respecter un certain nombre de critères

🔗 **La molécule active**, c'est-à-dire celle qui donne son efficacité au médicament, doit être exactement la même, présente dans la même quantité, par unité.

🔗 De même, le médicament doit être **bio-équivalent** : une fois absorbé, on doit retrouver exactement la même dose de principe actif dans l'organisme qu'avec le princeps.

🔗 **Sa forme galénique** doit être identique : comprimés effervescents, sirop, gélules, etc.

🔗 **Les excipients** peuvent être différents. Ce sont les autres substances présentes dans le médicament, qui peuvent par exemple servir de véhicule à la molécule active.

Pour obtenir son autorisation de mise sur le marché, le médicament générique doit être aussi efficace que le princeps. De même, ses fabricants doivent respecter des normes aussi draconiennes que pour les médicaments princeps.

→ A l'officine, si le médicament générique existe, le pharmacien vous le propose automatiquement.

La mention « non substituable »

Si vous ou votre médecin souhaitez conserver le princeps, il faut le spécifier sur l'ordonnance. Sinon, c'est le générique qui est automatiquement proposé. La mention « non substituable », doit alors être portée par le médecin de manière manuscrite et écrite en toutes lettres, sans abréviation, avant la dénomination de chaque spécialité concernée. L'abréviation « NS » n'est pas suffisante !



© STEEX - Stockphoto

Reconnaître un générique, c'est facile : bien souvent il n'a pas de nom à lui, comme le princeps. Le laboratoire se contente d'apposer le nom de la molécule active à son propre nom, ainsi que la concentration en produit actif.

Par exemple : Efferalgan ou Doliprane sont les noms « commerciaux » et « Paracétamol » la dénomination générique.

Explosion du marché

Aujourd'hui, le marché du générique explose, grâce à la vague de tous ces médicaments très utilisés, sortis dans les années 1980-1990, dont les brevets expirent. Il n'y a pas de limite au nombre de copies possible.

En 2012, 948 millions de boîtes de génériques ont ainsi été vendues. Cela représente environ 1 boîte de médicament sur 4, contre 1 sur 20 en 2002 !

Economies pour l'assurance maladie

L'avantage des médicaments génériques, c'est bien sûr qu'ils coûtent moins cher. En effet il n'y a pas de frais de recherche. Comme tous les médicaments, leur prix est fixé par le Conseil économique des produits de santé : il est 60 % plus bas que celui du médicament princeps. A ce prix industriel, il faut ensuite rajouter la marge du grossiste, celle du pharmacien et la TVA. Tout est fixé par l'état : d'une officine à

l'autre, le prix d'un médicament remboursable reste le même.

En 2012, les médicaments génériques ont ainsi représenté pour la sécurité sociale une économie de **2,4 milliards d'euros** (13,4 milliards d'euros depuis 2000).

Tiers payant contre générique

Pour inciter les patients à utiliser les génériques, l'assurance maladie n'autorise le tiers payant (le fait de ne pas avancer au pharmacien la part remboursée par la sécurité sociale) que si l'on a opté pour le générique, quand il existe. Une méthode qui fonctionne puisque les trois-quarts des clients les acceptent aujourd'hui. ■